



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aniane, le 24 août 2026 - Pour diffusion immédiate

En Scènes à Aniane : le pari citoyen est réussi

Organisée en urgence par une association citoyenne après l'annulation du festival par la mairie, la première édition d'« En scènes à Aniane » s'est déroulée les 22 et 23 août 2026 devant environ 1 800 festivaliers. 90 % des spectacles ont affiché complet.

Un pari citoyen relevé

Il y a un peu plus d'un mois, rien ne garantissait que le rendez-vous culturel de fin août du village aurait lieu cette année. Après l'annulation brutale de l'édition 2026, début avril, par la municipalité d'Aniane, un collectif de citoyens avait choisi de reprendre le flambeau en créant l'association « En Scènes ! », administrée de façon collégiale par un conseil de 11 membres. Sans subvention garantie ni trésorerie de départ, l'association avait lancé un appel aux dons sur HelloAsso pour financer cette première édition indépendante.

Le pari est réussi. Les 22 et 23 août, le village a retrouvé son festival : environ 1 800 festivaliers se sont déplacés sur les différents lieux de représentation, et 90 % des spectacles ont affiché complet. « Grâce à l'investissement de tous, ce festival a été un véritable succès », se félicite le conseil collégial de l'association.

Une programmation résolument éclectique

Fidèle à l'esprit du festival, la programmation avait été pensée pour toucher tous les publics et tous les formats du spectacle vivant. 6 spectacles, dont deux propositions « au chapeau » et un concert se sont succédés au Jardin Saint-Rome, sur la place Étienne Sanier, à la Salle des fêtes du village, aux Lavoires et dans les Halles : des lectures à voix haute matinales pour un public adulte (dimanche 9h), un spectacle de clown, des spectacles pour les tout-petits, un spectacle de grandes marionnettes avec « Malade !! » et ses quinze marionnettes, un spectacle engagé mêlant machinerie et effets spéciaux avec « Burning Scarlett », de l'acrobatie avec « Tu comprendras plus tard », une représentation de Molière et un concert en plein air avec Lips. Selon les représentations, les jauges allaient de 50 à 490 spectateurs, à l'image de la diversité des formats proposés.

Gratuité pour les moins de 18 ans

Fidèle à sa volonté de rendre la culture accessible à tous, l'association rappelle que l'entrée était gratuite pour les moins de 18 ans sur l'ensemble des spectacles du festival.

Des remerciements à la hauteur de la mobilisation

L'association « En Scènes ! » tient à remercier chaleureusement les associations locales qui l'ont accompagnée dans l'organisation de cette première édition : Vivre à Aniane, le Foyer rural d'Aniane, Aperl Muzikal et l'école de rugby ERGH. Elle remercie également ses partenaires institutionnels : la Mairie d'Aniane, la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault, la Communauté de communes Lodévois et Larzac, Le Sillon, ainsi que les entreprises partenaires qui ont soutenu le festival : FPI, Annie Lesage Artiste, Les Comptoirs d'Aniane, Saint Benoît Immobilier, Oyas Environnement, le Mas Laval, Ma mie adorée, Immaïa, Ojâla Made in A, l'EHPAD Les jardins d'Aniane, la fromagerie Lesca Del Lach, Les p'tits bouchons, Ô copains et la Pharmacie des Arbousiers.

« Ce succès, nous le devons avant tout à la mobilisation de tous : bénévoles, public, donateurs, associations, partenaires. Cette première édition prouve qu'à Aniane, l'envie de culture et de spectacle vivant reste intacte », indique le conseil collégial de « En Scènes ! ».

À propos de « En Scènes ! »

« En Scènes ! » est une association loi 1901 créée en 2026 à Aniane (Hérault), née de l'engagement d'un collectif de citoyens désireux de préserver et faire vivre le spectacle vivant sur leur territoire. Elle réunit 28 citoyens fondateurs dont 11 membres du conseil collégial et 143 adhérents.

Contact presse

Claire GARNIER - Présidente de l'association "En scènes !"

asso.enscenes34@gmail.com

Lien utile vers notre site internet : <https://enscenes.fr/>